Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

leur satisfaction. C'est cette méthode qu'on trouve exposée et mise en pratique dans le présent volume. On devine aisément tout l'intérêt que présente un pareil ouvrage.

* * *

A travers la science amusante, par Arsène Aranda. — Un vol. in-12 de 334 pages, avec une préface de M. Gaston Bonnier, Paris, Librairie générale, 1, rue Dante. — Prix : 3 fr. 50.

M. Arsène Aranda venait de faire, sac au dos, une longue excursion, au terme de laquelle il cherchait son chemin. Survient fort heureusement un nocturne touriste, avec lequel il lie conversation. C'était le docteur Sedlacek, de Prague, vice-président de la Société des sciences naturelles de Bohême, venu dans ces parages pour admirer les pyramides de Ritten, l'une des merveilles du Tyrol. M. Arsène Aranda consent de suivre le naturaliste, qui le conduit d'abord dans la Carniole pour aller visiter les grottes d'Adelsberg. Les voyageurs y voient maintes choses étonnantes, que décrit M. Aranda. Ils visitent également les cavernes de la Piuka. Ils se rendent dans les hautes régions des Alpes tyroliennes, où ils admirent un arbre réputé le plus vieux du monde. Plus tard, les deux naturalistes font encore d'autres voyages ensemble et toujours ils ont l'aubaine de se trouver en présence de choses rares, de phénomènes extraordinaires, que l'auteur décrit dans d'amusants dialogues. Dans une courte préface, où il présente l'auteur, M. Bonnier affirme que tous les faits scientifiques cités dans le volume sont rigoureusement exacts. L'assurance n'est pas inutile, car l'ouvrage est de nature à piquer la curiosité comme un conte bleu et de parler à l'imagination tout en instruisant l'esprit.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — L'un des derniers numéros de la *Schweizer-Schule* donne des renseignements circonstanciés sur l'assemblée des représentants des associations scolaires catholiques de la Suisse. Dix-neuf délégués y assistaient. Le président de l'Association populaire catholique suisse, M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer, dirigeait les débats. C'est à M. Hans von Matt, conseiller d'Etat et Directeur de l'Instruction publique de Stans, qu'incombait la tâche difficile de présenter le rapport sur la question mise à l'étude. Il a fait voir les avantages et la possibilité d'un Kartellverband qui réunirait, dans une vaste association suisse, les 4,000 membres des différentes sociétés qui existent à l'heure présente. Le Kartell aurait pour but de grouper les forces actuelles dans un idéal commun et de travailler ensemble à la réalisation de tous les progrès dans le sens catholique suisse. Le très distingué rapporteur a indiqué quelques principes généraux qui seraient admis par tous les membres du Kartell : recherche des intérêts intellectuels et

matériels des membres du corps enseignant à tous les degrés ; protection accordée à toutes les institutions d'instruction et d'éducation catholique ; appui donné aux nouveaux instituts jugés utiles ou nécessaires ; acquisition de nouveaux moyens d'enseignement pour tous les degrés de l'enseignement ; protection de la jeunesse ; établissement de bons rapports entre l'école et la famille ; etc. Plusieurs points de ce magnifique programme exigeraient l'institution d'un secrétaire scolaire dont les attributions devraient être soigneusement déterminées. Les délégués présents, parmi lesquels nous mentionnons M. Georges de Montenach, député aux Etats, M. le conseiller national Erni, M. le conseiller d'Etat Düring et M. le Dr Büchi, professeur à l'Université, ont donné leur entière adhésion à ces propositions et promis de mettre leur influence au service de la cause éloquemment défendue par l'éminent rapporteur.

Zurich. — Le Conseil d'Etat vient de porter un arrêté au sujet de la collation du titre de professeur. A chaque nomination faite à un poste scolaire cantonal le droit est réservé d'examiner si l'élu peut porter le titre de professeur ; dans la règle le titre n'est accordé qu'aux membres du corps enseignant qui dans la culture d'une science ont reçu une formation académique complète ; les porteurs actuels du titre ne sont pas atteints par le décret. La décision prise concerne les maîtres qui enseignent à l'école normale de Küsnacht et au technicum de Winterthour.

France. — La question de la réforme de l'enseignement secondaire est à l'ordre du jour. La Commission de l'enseignement de la Chambre s'en occupe et M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, a été appelé à faire connaître son avis. Le ministre a déclaré qu'il ne voulait ni d'un retour brutal aux humanités intégrales, ni d'une croyance superstitieuse aux bienfaits d'un enseignement scientifique et superficiel. L'essentiel, en toutes disciplines, demeurant enseigné, il souhaite que soit substituée le plus possible la notion de la profondeur à celle d'étendue. L'indispensable mnémotechnie doit rester le privilège de l'enfant, la gymnastique intellectuelle celui de l'adolescent. M. Painlevé reconnaît à l'enseignement vivant, passionné de la langue française qui doit être comme une continuelle leçon de choses, une prépondérante valeur d'éducation. Savoir le français, dit-il, c'est cultiver en soi la haine de l'à-peu-près. L'enseignement secondaire doit se garder également de l'admiration irraisonnée de l'érudition minutieuse. Celui-là seul est cultivé qui sait, qui comprend et qui sent. (*Educateur.*)